

RAPPEL DU CONTEXTE

Le Fort d'Entrecasteaux, Monument Historique classé du XVII^e a été édifié sous Louis XIV en même temps que le Fort Saint Jean qui lui fait face. Il a été construit autant pour protéger la ville de Marseille que « contre » les marseillais afin de surveiller une population souvent réfractaire aux ordres du Roi. Ce site exceptionnel surplombant le Vieux-Port de Marseille et ayant une emprise de 5 hectares, se voit aujourd'hui offrir une seconde vie dans une reconstruction « pour » et « avec » les habitants de la ville. Riche de 350 ans d'histoire et inscrit au cœur d'une ville portuaire en mouvement, il doit désormais devenir l'un des hauts lieux touristiques de Marseille, à la fois espace de mémoire et de transformation.

CONTEXTE HISTORIQUE

La Citadelle Saint-Nicolas – qui deviendra Citadelle d'Entrecasteaux dans sa partie haute en 1862 après percement du boulevard et scission du bâtiment – est un Monument Historique classé en 1969, édifié sous Louis XIV afin de contenir la « trop grande passion de liberté » des Marseillais.

En partie démolie par les révolutionnaires, elle est préservée grâce à l'intervention en 1794 de Napoléon, capitaine à Toulon, puis reconstruite au cours du XIX^e siècle.

Prison militaire, la Citadelle accueille lors de la Seconde Guerre mondiale des prisonniers célèbres tels que Jean Giono, Jean Zay ou Habib Bourguiba.

A partir de 2003, le fort entame sa restauration grâce aux marseillais en situation de fragilité via les chantiers d'insertion d'Acta Vista qui assurent la restauration de monuments historiques.

LES POINTS SAILLANTS DE 2021

- STRUCTURATION JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE

Signature du Bail Emphytéotique Administratif le 8 décembre 2021, donnant à la Citadelle de Marseille la qualité de Maître d'Ouvrage sur La Citadelle et lui permettant de lever des fonds pour assurer sa restauration.

- RECHERCHE DE FONDS

Conséquence directe de la signature du BEA, qui permet à La Citadelle de Marseille d'agir en tant que maître d'ouvrage, une première subvention d'investissement a été obtenue par l'association auprès de la DRAC au titre de la restauration de monument historique.

La Citadelle de Marseille a par ailleurs bénéficié d'un apport en fonds association de la part de BAO FORMATION à hauteur de 300 K€.

-VALIDATION DU PROJET « Un lieu de vie et de création culturelle avec et pour tous »

Inspiré des propositions déjà portées pour La Citadelle, et prenant appui sur les fondamentaux du site qui sont sa dimension patrimoniale, la présence de l'ESS depuis 20 ans et les attentes de la Ville de Marseille d'en faire un lieu culturel, le projet a été réécrit et présenté à tous les partenaires.

- RESSOURCES HUMAINES

Restructuration de l'équipe de La Citadelle de Marseille

Changement de la Direction Générale de l'association avec le départ de Cyprien Fonvielle et la nomination en septembre 2021 de Pâquerette Demotes-Mainard. Recrutement d'une Coordinatrice Générale de La Citadelle de Marseille en septembre 2021, Mathilde Rubinstein.



STRUCTURATION JURIDIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

RAPPEL

2010	La Ville de Marseille rachète au Ministère des Armées le Fort d'Entrecasteaux avec la Caserne d'Aurelle
2017	La Ville de Marseille lance un appel à projet pour la gestion du Fort d'Entrecasteaux.
2018	Le Groupe SOS est désigné Lauréat
2020	Promesse de bail signée
8 déc 2021	Signature d'un BEA de 40 ans au profit de l'association la Citadelle de Marseille

GOVERNANCE ET CONTEXTE JURIDIQUE

La Citadelle de Marseille est une association Loi 1901 créée en 2019. Elle fait partie de la branche Culture du Groupe SOS.

Le 8 décembre 2021, La Citadelle de Marseille a signé avec la Ville de Marseille un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) pour une durée 40 ans. Les missions identifiées dans ce BEA sont doubles :

- Obligation de restauration du fort dans sa totalité
- Ouverture au public selon un calendrier prévisionnel indicatif

Une étude fiscale du projet de La Citadelle de Marseille est en cours pour évaluer dans quelle mesure l'association doit être fiscalisée et est éligible au mécénat.

Les échanges menés avec les avocats en mars 2022 semblent confirmer le caractère fiscalisé de l'association. Dans ce contexte, l'association présente des comptes en hors taxes.

PROJET D'EXPLOITATION DE LA CITADELLE DE MARSEILLE

La Citadelle de Marseille a été Lauréat de l'appel à projet « Réinventer le Patrimoine », porté par Atout France et la CDC. Le dispositif « Réinventer le Patrimoine » a pour objectif de développer l'offre touristique et événementielle au sein de bâtiments patrimoniaux, dans les perspectives de sauvegarde du patrimoine, d'attractivité des territoires et de développement économique, et permet de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie.

En 2021, La Citadelle de Marseille a poursuivi ses échanges pour avec les consultants mandatés par Réinventer le Patrimoine afin de valider le modèle économique adossé au projet présenté.

LES GRANDES ETAPES DE DEPLOIEMENT – CALENDRIER PREVISIONNEL INDICATIF

8 décembre 2021		Signature du BEA pour 40 ans au profit de l'association 1901 La Citadelle de Marseille
PHASE 0 et 1	> 05/2023	Activations ponctuelles
PHASE 2	05/2024 – 11/2025	Activation progressive du maximum d'espaces disponibles
PHASE 3	11/2025 à 11/2030	Ouverture au public permanente des jardins 240 jours par an
		Ouverture progressive des autres espaces hormis le Haut Fort qui sera ouvert à compter de 2030



LES VISITEURS CIBLES

Voisins, Associations et acteurs de la société civile, Scolaires et éducation populaire, Grand public local / tonalité familiale, Touristes tous horizons, Visiteurs occasionnels lors des privatisations.

Une moyenne de 1000 visiteurs par jour d'ouverture est attendue.

LES 4 DIMENSIONS DU PROJET DEPLOYEES AU SEIN DE CHAQUE ACTIVITE

- La dimension patrimoniale et culturelle, imposée par le site
- La dimension de transmission et de partage, acquis de l'expérience menée par Acta Vista
- La dimension inclusive, propre à la démarche du groupe SOS,
- La dimension de développement durable, présente dans les méthodes de restauration du bâti et des espaces naturels du Fort.

AXES DE PROGRAMMATION pour les 5 prochaines années

Un lieu de vie et de création culturelle, avec et pour tous

IMPORTANT : Le site n'a jamais été ouvert au public, à l'exception

- Des journées du patrimoine, qui attirent tous les ans 2500 personnes par jour. (5000 personnes en 2021, malgré la crise sanitaire).
- De visites scolaires depuis mai 2021 – 3000 enfants accueillis
- De quelques événements à caractère privé.

Son ouverture est prévue en plusieurs phases, qui correspondent à la restauration et la valorisation progressive de ses espaces. En effet, l'emprise du fort est de 5 hectares et son état nécessite des restaurations importantes.

La première phase qui couvre la période 2022- 2024 consiste à aménager les jardins situés à l'entrée du fort, afin de les transformer en lieu de destination, y développer un volant d'offres de visites, et proposer une programmation culturelle et artistique.

L'objectif est d'être prêt pour l'ouverture des Jeux Olympiques et les Olympiades de la Culture, en mai 2024, en devenant notamment l'un de leurs « Belvédères ». Le site de par sa position a vocation à tenir un rôle majeur dans le lancement des Jeux Olympiques à Marseille.

Le développement des activités de la Citadelle sur les prochaines années va poursuivre 4 objectifs principaux :

- 1) Création d'une destination touristique et d'un lieu de vie dans les jardins de la Citadelle**
 - a. Mise aux normes ERP, intégrant exploitation de jour et de nuit
 - b. Accueil public et professionnels, création d'une billetterie,
 - c. Infrastructure Place de Village avec installation de blocs forains– marchés, bals, sanitaires
 - d. Points de restauration avec débit de boissons, office traiteur, branchements food truck et dans un second temps, d'un restaurant d'environ 150 places
- 2) Création d'une programmation culturelle et événementielle, orientée vers la Création**
Réflexion en cours autour du label de Centre Culturel de Rencontres du Ministère de la Culture.

- a. Elaboration d'une offre complète de visites du site, sous différents formats (Visite Back Stage du chantier de restauration du Fort, guide touristique traditionnel, parcours sonore, parcours immersif, visite théâtralisée, etc)
- b. Mise en place progressive de résidences d'artistes en travail avec les usagers du site.
- c. Programmation d'évènements culturels en partenariat avec les acteurs du territoire
- d. Lancement de l'espace d'interprétation historique
- e. *Dans un second temps : création d'un amphithéâtre de verdure capacité 250 personnes à confirmer.*

3) Développement d'activités économiques à impact social, culturel et environnemental

- a. Création d'un incubateur Valorisation du patrimoine et arts numériques, En partenariat avec les écoles d'art de la Région PACA, l'université AMU, les entreprises implantées localement, les structures artistiques et culturelles Arts Numériques.
- b. Création d'un Incubateur Bio Remédiation dans le quartier Ouest En partenariat avec l'AMU, France Active, les acteurs de l'agriculture urbaine et de a Bio remédiation,
- c. Selon financements, création d'un restaurant de 150 places

4) Poursuite de la restauration du Fort

- a. Dans le respect de son classement Monument Historique Identification des espaces ouverts à la privatisation pour les locations événementielles
- b. Restauration progressive des sols dans les espaces verts de la Citadelle, pour une exploitation dans un second temps.

Le projet d'activités, et d'ouverture du site dans la durée a été réécrit dans le détail et a été validé en tout début d'année 2022 par les élus de la Ville de Marseille : Il a été présenté et approuvé lors d'une réunion en visio conférence le 18 janvier 2022 réunissant

- Mathilde Chaboche Adjointe à l'urbanisme de la Ville de Marseille
- Sophie Camard, Maire du 1/7 à Marseille, Conseillère Municipale en charge de la réforme de la loi PLM,
- Marie Batoux, Adjointe à l'éducation populaire de la Ville de Marseille
- Eric Mery, Conseiller municipal délégué à la stratégie Patrimoniale,

Il a ensuite été présenté et approuvé par

- le service Patrimoine de la Drac lors d'une réunion le 20 janvier 2022,
- par le service Patrimoine de la Région PACA SUD,
- et par le service Patrimoine du Département des Bouches du Rhône.

Voir présentation power point du projet en annexe 1 ;

Le projet fait ainsi l'objet de concertation avec toutes les collectivités territoriales, d'autant qu'il s'inscrit dans la continuité des relations entretenues par Acta Vista, chantier d'insertion qui restaure le fort depuis 20 ans et de Bao Formation, l'organisme de formation qui forme les salariés en insertion.

Une demande autorisation de travaux sur monument classé correspondant à la première phase des jardins nord sera déposée courant mars 2022.

LES PREMIERES ACTIONS EN 2021

- Résidence d'Artiste Résidence d'artiste Rouvrir le monde avec la DRAC PACA.

L'artiste marseillais **Rémi Bragard** est venu pendant deux semaines de résidence pour un partage d'expérience de la création artistique avec un public ciblé.



Nous avons souhaité que cette première expérience se fasse avec les usagers du fort Saint-Nicolas en particulier avec des salariés en insertion accompagnés de leur encadrant technique formateur. Leur

participation s'est faite sur la base du volontariat en accord avec les chefs de projet : 3 équipes soit une trentaine de personnes ont bénéficié de cette résidence.

A noter : avec l'association Acta Vista, partenaire de La Citadelle de Marseille pour le volet Restauration du Fort d'Entrecasteaux, plusieurs actions en direction du grand public ont été menées et en particulier :

- l'ouverture du site à 122 visites guidées et ateliers destinés à un public jeune dès mai 2021, pour un public bénéficiaire de 3815 personnes.

- l'organisation des journées européennes du patrimoine, avec 5000 visiteurs entre le 17 et le 19 septembre 2021.

RESTAURATION DU MONUMENT HISTORIQUE – TRAVAUX

En 2021, les travaux suivants ont été réalisés (voir annexe 2)

- | | |
|----------------------|---|
| - Mur 5 | Dépose des parties présentant un risque d'écroulement, consolidation des parties conservées, terrassement future voie d'accès |
| - Bastion de la Paix | Parement ouest, consolidation |
| - Bastion de Isle | Terrassement et restauration des banquettes |
| - Bastion Clerville | Restauration des remparts et parapets, et porte. |
| - Bastion Singhen | Restauration de la terrasse sur 150m ² , Restauration des salles 1,2 et 3(Dalles de chaux, piochement, enduits voutes et murs) |
| - Entrée Ouest | Restauration des murs de poudingue |
| - Jardins | Restauration des maçonneries des jardins y compris les murs cyclopéens. |
| - Demi-Lune Villeroy | Restauration des salles 1 à 6, enduit des voutes et des murs, Tranchée Passages des réseaux, restauration des remparts et parapets. |

Par ailleurs, deux études de sol menées par FONDASOL ont été réalisées pour évaluer la capacité d'exploitation des espaces verts du fort.

Ces études ont conduit à écarter définitivement le projet de ferme urbaine prévue sur le Glacis Ouest dans la mesure où la qualité des sols s'est révélée non compatible pour cet usage.



DEVELOPPEMENT ET LEVEE DE FONDS

LEVEE DE FOND AUPRES DES PARTENAIRES PUBLICS

DRAC PACA 2021 :

L'association a bénéficié d'un financement en investissement de 171 000 K€ en 2021

Un nouveau dépôt de dossier a été réalisé à la fin de l'année 2021 au titre de 2022 pour 279 K€.

REGION SUD 2021

La demande de financement en exploitation a été refusée en octobre 2021.

LEVEE DE FOND AUPRES DES PARTENAIRES PRIVES

En 2021, La Citadelle de Marseille a bénéficié d'un apport en fonds associatifs avec droit de reprise de 300 000 € de la part de l'association BAO FORMATION.

Une étude fiscale est en cours pour évaluer l'éligibilité au mécénat de l'Association La Citadelle de Marseille.

Par ailleurs, La Citadelle de Marseille négocie actuellement un contrat d'exclusivité pour la gestion de ses espaces auprès du secteur lucratif avec l'agence événementielle SUNMADE EVENT.

COMMUNICATION

Une nouvelle identité visuelle via un nouveau logo et une nouvelle charte graphique est en cours de finalisation en lien avec les autres structures partenaires.

Elle pourra se déployer début Janvier lors des premières actions en direction du grand public.

Une stratégie de communication globale est en cours d'écriture.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2021, l'association compte

- un salarié à temps plein

- un consultant – contrat de prestation qui évoluera en contrat de travail en janvier 2022.

CONCLUSIONS ET FAITS SAILLANTS DEBUT 2022

Début 2022, une réunion publique a été organisée pour mobiliser le public le plus large possible autour de l'écriture du programme détaillé de La Citadelle de Marseille.

Un dossier de demande de création d'Etablissement Recevant du Public pour les jardins sera déposée en mars 2022 en même temps que la demande d'autorisation de travaux correspondante. Le cout des travaux et leur phasage sont en cours d'évaluation par le nouveau directeur des travaux d'Acta Vista.

Les équipes de la Citadelle ont vocation à s'étoffer pour porter le projet en 2022, avec la création d'au moins 4 postes sur l'ensemble de l'année. Un technicien de site est déjà en cours de recrutement pour accompagner les nouveaux projets de réhabilitation du site, ainsi qu'une chargée de médiation et de projets artistiques.